

**RANNOU Albert**  
o 05-03-1914 à Guimillau  
+ 17-09-1943 au Mont-Valérien

DÉPARTEMENT  
DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT

Châteaulin

Demande de bague d'honneur faire  
une que carte d'identité  
renfermant Voir photo  
et cahier

IMP. MODERNE - LANDIVISIAU

MAIRIE DE

Landivisiau

## BULLETIN DE NAISSANCE

Le vingt mars mil neuf cent quatorze  
est né en cette commune Roazhon Albert Marie  
fils de Jean Louis Marie Roazhon  
et de Marie Anne Païk son épouse

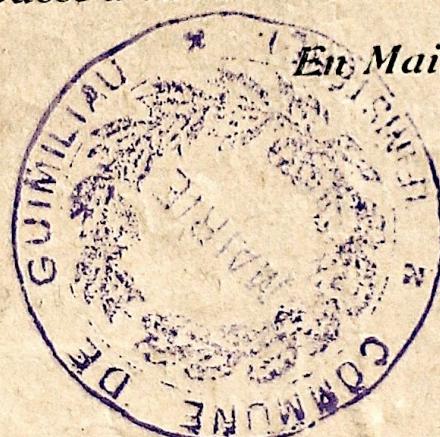
L'acte a passé à la Mairie, le 26 mars 1914 sous le n° 9

En Mairie, le 26 avril

1914

LE MAIRE,

Jules Ruzenau.



DÉPARTEMENT  
DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT

Plouzévédé

MAIRIE

Guimiliau

N° 2

Transcription

DÉCÈS

DE

Pierre Perier  
Albert Marie

Transcription de

# EXTRAIT

DU REGISTRE DES ACTES DE DÉCÈS  
POUR L'ANNÉE 1943

Au folio 2 n° 4 est écrit ce qui suit :

Le vingt sept septembre mil neuf cent quarante trois  
à heures Rameau et Albert Marie, seigneur  
célébataine, né à Guimiliau le cinq mars mil neuf  
cent quatorze, fils de Rameau Jean Louis Marie, maçon  
et de Coat Marie Anne, son épouse, domiciliés à  
Guimiliau  
est décédé au Mont Valérien à Suresnes (Seine) mort pour la France.

Dressé le vingt trois

mil neuf cent quarante et six, heure  
sur la déclaration de Pierre Perier, fonctionnaire militaire des  
clercs, officier du 9<sup>e</sup> état civil au Ministère des Anciens combattants  
et pensionné de la guerre à Paris, conformément aux dispositions  
du Réglement ministériel N° 45 320 du 3 mars 1945, modifiée par la loi  
du 10 mai 1946 et sur la base des éléments d'information, signé  
au dossier 581-578, qui nous a été présenté ce même jour.

Pour copie conforme

En Mairie, à Guimiliau le 26 avril 1947

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL



Inde Réservée

MINISTÈRE DES ANCIENS  
COMBATTANTS ET VICTIMES  
DE GUERRE

MODÈLE M

-----  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----

Direction départementale  
du FINISTERE

CERTIFICAT

N° 29-170

Le Directeur Départemental soussigné certifie, d'après les documents que possède son service, que Monsieur RANNOU Albert, interné politique, né le 5.3.1914 à GUIMILIAU , a été fusillé le 17.9.1943 au MONT VALERIEN.

Le présent certificat a été délivré pour valoir ce que de droit.

Quimper, le 1er Mars 1948.

Le Directeur départemental,  
signé ; illisible.

Certifié conforme à l'original  
disparu et rendu.

BREST le 27 FEV 1951  
L'Adjoint Maire Délégué



Guerre 1939-

Ministère des Anciens Combattants.  
et Des Invalides de Guerre

Allocations provisoires  
d'attente.

Direction Départementale  
des Anciens Combattants  
et Des Invalides de Guerre.

Anciens combattants.

Section Départementale  
des pensions de Guerre.

N° 1045 / 50  
au contrôle nominatif

Certificat. En échange du N° 15589  
280.

Le Délégué Principal des Anciens Combattants et Des Invalides de Guerre  
soussigné certifie que M. Rémoué Jean et Coat Marie, ascendants  
de M. Paolou et Bert, sous la tutelle de M. Kerkar en Guernica  
qui a présenté une demande de pension d'anciens combattants ouvrent  
une avance sur la pension proposée en leur faveur  
Pension 14 octobre supplément officiel temporaire.

Les sommes payables à titre d'avances s'élèvent pour chacune des  
périodes ci-après à :

N° des coupons. Montant des coupons. Période.

Période.	Total.	du	au
14.10.50.	4250	15.3.50	14.6.50.
			14.6.51.

Signer le 13 mai 1950

91 le Délégué Principal

Signature illisible.

Pour copie certifiée conforme

Guernica le 26 avril 1951

Le Maire.  
André Ruzunatz.

3ème Région Militaire

Estat - Major  
Bureau F.F.C.I. régional

N° 1030 BR FFCI/FI-Sp.

C.A. 3  
15 juin 1948 - Rennes

CERTIFICAT D'APPARTENANCE  
Aux Forces Françaises de  
l'Intérieur

LE GENERAL COMMANDANT la 3<sup>e</sup> REGION MILITAIRE, certifie  
que :

Monsieur RANNOU Albert  
né le 5 mars 1914 à GUIMILIAU ( Finistère )  
actuellement domicilié à (décédé)

A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR  
au titre des formations suivantes, et dans les départements  
ci-après :

FINISTERE - F.T.P.F. Brest du 1.10.42 au 2.10.42

CIRCONSTANCES PARTICULIERES ANTERIEURES

Le 2.10.42 Monsieur RANNOU Albert  
a été arrêté par la police allemande  
Condamné à mort  
Fusillé au MONT - VALERIEN le 17.9.1943.

La présente attestation constitue un CERTIFICAT DE PRÉSENCE  
AU CORPS.

Elle a été établie à l'intention de M. RANNOU ( père de  
l'intéressé ) domicilié à KERHERO en GUIMILIAU ( Finistère ).

A Rennes, le 15 Juin 1948.

Le Général de Division ARLABOSSE  
Commandant la 3<sup>e</sup> Région Militaire  
par délégation, le  
Chef de la Chancellerie,

signé : illisible.

Certifié conforme à l'original  
apparu et rendu.

SIGEST le 27 FEV 1951

Adjoint Major Délégué

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

III<sup>e</sup> Région Militaire

Etat - Major

C I T A T I O N

à l'ORDRE de la BRIGADE N° 421.

( à titre posthume )

Le Général de Division PREAUD Commandant la III<sup>e</sup> Région Militaire, cite à l'ordre de la BRIGADE

Le soldat R A N N O U Albert, des Forces Françaises de l'Intérieur du Finistère.

MOTIF de la CITATION :

Résistant de la première heure, a participé à de multiples actes de sabotages contre la machine de guerre ennemie. Arrêté en octobre 1942, a été condamné à mort et fusillé le 17 septembre 1943 au MONT-VALERIEN.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE  
AVEC ETOILE DE BRONZE

A Rennes, le 30 Août 1946.  
Le Général Commandant la III<sup>e</sup> Région,

signé : PREAUD  
*Certifie conforme à l'original*

apparu et rendu  
27 FEV 1951  
BREST le  
de l'Adjoint Maire Délégué



DENCE DU CONSEIL  
Commission Nationale  
d'homologation  
des grades F.F.I.

N° 21.338  
3ème Région Militaire

NOTIFICATION

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la dépêche ministérielle 634 F.F.I.-I/P du 15 novembre 1944, la note 2074 CAB, MIL/P, du 25 Mai 1945, et la note 4130 CBA, MIL/PE du 26 juillet 1945, la Commission Nationale d'Homologation des grades obtenus à titre F.F.I. a prononcé l'homologation dans le grade d'assimilation

de SOUS-LIEUTENANT

En faveur de M. RANNOU Albert

Pseudo dans les F.F.I.

Né le 5.3.1914 à GUIMILIAU ( Finistère )

MORT POUR LA FRANCE, le 17.9.1943

Domicile : GUIMILIAU (Finistère)

Homologation prononcée le 27.5.1947

Date de prise de rang : 1.10.1942

Fait à Paris, le 27 Mai 1947.

Pour la Commission Nationale d'Homologation,  
Le Colonel DAUPHIN Alias DUC  
Président,

Le Capitaine SAVOIE  
Secrétaire.

signé : SAVOIE

signé : DAUPHIN.

Certifié conforme à l'original  
apparu et rendu  
BREST le 27 mai 1947  
L'Adjoint Maire Délégué